



SAINT MARTIN DES TILLEULS



Vœux du Maire le 13 janvier 2023 à 19h00 • Complexe de la Botterie

Sommaire

● Édito	
Mot du Maire.....	3
Présentation de l'équipe municipale.....	4
● Commune	
Commissions municipales.....	5-8
Taxes et subventions 2022.....	9
Budget 2022.....	10
La bibliothèque Biblio'tilleuls.....	11
● Vie sociale	
Alcool Assistance Vendée.....	12
ADMR.....	12
NovaliSs.....	12
● Vie Économique	
Commerces, artisans et entreprises.....	23-25
Nouveau sur la commune.....	25
Commerces ambulants.....	26
Hébergements touristiques.....	26
● Intercommunalité	27-28
● À la rencontre des nouveaux habitants	29
● État Civil	30
● Fêtes et manifestations	31
● Informations pratiques	32-34
● Civisme	34
● Page d'histoire	35
● Vie Associative	
Club le Bon temps / APEL – OGEC.....	13
École Saint-Louis.....	14
Colimaçon - Familles Rurales.....	15
Comité des Fêtes / Été Jeunes.....	16
Le Foyer des Jeunes / GSM football Club.....	17
JASM Badminton.....	18
Les Bouchons de l'Avenir.....	18
La Boule Saint-Martinoise.....	18
L'Écho des Tilleuls.....	19
Libre Évasion / Les Minions Nettoyeurs.....	19
SMSA Volley.....	20
Société communale de Chasse Saint Hubert.....	20
UNC Soldats de France et sympathisants.....	21
Protection Civile.....	22

Directeur de la publication : Alain LANDREAU, Maire
Responsable de la communication : Katia GUINAUDEAU
Membres de la commission : Delphine CHAPDELAINE, Florence CORMERAIS, Michel PESLERBE, Grégory RAMBAUD
Nombre d'exemplaires : 500 exemplaires
Création et impression : OBC impressions.

Bonjour à tous,



Dès les beaux jours, en avril-mai dernier, les moments festifs ont pu repartir. Rythmés par les traditionnelles festivités familiales, associatives et culturelles, essentielles pour le bien vivre sur notre commune qu'est Saint-Martin-des-Tilleuls.

Nous avons pu apprécier ce bel été avec un épisode de canicule certes, mais il faudra s'y habituer peut-être ? J'en profite pour rendre un hommage à nos sapeurs-pompiers qui ont lutté sans relâche cet été sur ces feux gigantesques et menaçant tout le territoire français, du jamais vu !

Est-ce que ce monde est sérieux... !

En début d'année 2022 arrive sur le sol européen de nouveau la guerre. L'Ukraine durement touchée et cela dure toujours au moment où je rédige ces quelques lignes. Une pensée pour son peuple sans oublier tous les conflits qui perdurent ailleurs dans ce monde insensé.

En parallèle, nos agriculteurs ont été touchés de plein fouet par la grippe aviaire.

2022 va certainement être un tournant sur nos habitudes confortables qu'il va falloir changer. Je veux parler de cette inflation qui s'envole en France. Aussi, je ne peux qu'évoquer la flambée du coût de l'énergie, le pouvoir d'achat des ménages en nette diminution et nos artisans, commerçants, agriculteurs qui tentent de faire face à la hausse délirante des matières premières.

Nous municipalité, nous en sommes au même niveau : hausse des matières premières pour la restauration scolaire, hausse de l'énergie sans bouclier tarifaire.

Ces hausses vont avoir une répercussion directe sur notre budget de fonctionnement et d'investissement précisément au moment où le gouvernement veut baisser nos impôts économiques locaux. Comme vous tous, nous devons faire plus attention, baisser l'éclairage public, décaler nos projets...

C'est la fête au village !

Un peu de notes positives dans mes propos. Comme je disais en introduction, le festif est reparti après deux ans sur pause :

- La kermesse a pu avoir lieu le 19 juin : les enfants ont vite repris les bonnes habitudes, le défilé, les jeux, un moment de pur bonheur ;

- La 6^e édition de la St-Mar'Tintamarre et son feu d'artifice. Les nombreux repas réservés prouvent l'envie des Saint-Martinois de se retrouver ;

- Les associations ont relancé les tournois, les concours...

MERCI à tous les bénévoles qui, par leur persévérance, redonnent vie à l'animation locale et apportent à tous les moments conviviaux.

Mais aussi un grand MERCI au corps enseignant, aux commerçants-artisans, agriculteurs, qui dynamisent notre commune en apportant un service de proximité.

La commune n'est pas en reste ! Nous avons repris les festivités habituelles, et quelques nouvelles. La jeunesse a été intégrée à des projets communaux... Je n'en dis pas plus. Je vous laisse découvrir ce bulletin et qu'il puisse être le lien pour une meilleure connaissance de notre commune.

Enfin, je tiens à remercier le travail des adjoints, des conseillers municipaux, pour leur disponibilité et le suivi des projets communaux.

Je remercie également le personnel administratif de la mairie ainsi que les agents techniques intercommunaux, tous soucieux de la qualité du travail et du service public rendu.

Et pour conclure, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2023. Qu'elle vous apporte la santé et beaucoup d'instant de bonheur.

MOT DU MAIRE



Le Maire

Alain Landreau



1^{er} rang, de gauche à droite : Michel PESLERBE, Katia GUINAUDEAU, Alain LANDREAU, Gérard GATÉ
 2^e rang, de gauche à droite : Delphine CHAPDELAINE, Grégory RAMBAUD, Luc AUGEREAU, Chantal BRETIN, Steve FONTENIT, Stéphanie GAZE, Florence CORMERAIS, Christian MAUDET, Caroline AUVINET, Élise POIRIER, Yvan AUVINET.

Le Bureau Municipal	Alain LANDREAU Maire ●●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Gérard GATÉ 1 ^{er} Adjoint ●			●			●			●
	Katia GUINAUDEAU 2 ^e Adjointe	●					●	●		●
Les Conseillers Municipaux	Michel PESLERBE 3 ^e Adjoint	●			●	●			●	●
	Caroline AUVINET			●		●	●			●
	Yvan AUVINET		●		●	●				●
	Luc AUGEREAU ●		●				●		●	
	Chantal BRETIN ●				●		●		●	
	Delphine CHAPDELAINE	●								
	Florence CORMERAIS	●					●			
	Steve FONTENIT		●		●	●				●
	Stéphanie GAZE			●				●		●
	Christian MAUDET		●	●						
Élise POIRIER					●		●		●	
Grégory RAMBAUD	●					●				

● Délégué (e) de la commission ● Membre de la commission ● Président de droit de toutes les commissions
 ● Conseiller Communautaire ● Correspondant Défense et incendie ● Responsable de la commission de contrôle des élections

COORDONNÉES DE LA MAIRIE
 1 rue des Glycines 85130 SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS - 02 51 65 61 27
 Ouverture du mardi au vendredi de 9 heures à 12 h 15 et les samedis des semaines paires aux mêmes horaires.
 En dehors de ces horaires, pour toutes questions d'ordre administratif, n'hésitez pas à envoyer un mail à mairie@st-martin-des-tilleuls.fr
 Et pour vos démarches et autres informations, consultez www.st-martin-des-tilleuls.fr ou <https://www.facebook.com/stmartindestilleuls>

Les commissions municipales

Le Comité Social

→ Le rôle de la commission est d'être présente aux côtés des habitants, en les accompagnant dans leurs difficultés mais aussi en les associant à des moments de convivialité.



Le **transport solidaire** mis en place en 2016 fonctionne grâce aux chauffeurs bénévoles (11 en 2022). En plus de favoriser le lien social, ce service répond aux problèmes de mobilité occasionnels ou permanents des aînés. Les utilisateurs (22 en 2022) peuvent faire appel à un chauffeur pour une course, un rendez-vous médical (non pris en charge par les organismes sociaux), une visite à ses proches ou un rendez-vous chez le coiffeur par exemple.
 Le goûter de Noël du Transport Solidaire, précédé d'un temps de présentation du bilan annuel, a eu lieu le mercredi 14 décembre. Ce fut un moment d'échange, mais aussi d'écoute et de recueil des attentes de chacun.



- **Modalité d'inscription** : inscription en mairie (cotisation forfaitaire annuelle de 5 €).
- **Fonctionnement** : la personne transportée indemnise directement le chauffeur bénévole de ses frais kilométriques à hauteur de 0,40 € du kilomètre.
- **Permanence téléphonique** : le lundi ou le mercredi (de 9h00 à 11h00)
 ☎ 06 70 8194 23 (répondeur en dehors des permanences).
- **Si vous souhaitez devenir conducteur bénévole**, soyez les bienvenus et faites-vous connaître auprès du secrétariat de la Mairie ☎ 02 51 65 21 27.



En raison de la situation sanitaire du début d'année, le **repas des aînés** a été reporté au dimanche 2 octobre 2022 en présence d'une soixantaine d'aînés. Après une pause de 2 ans, ce fut une belle journée de retrouvailles. Pour le repas 2023, nous donnons rendez-vous à toutes les personnes de plus de 70 ans le **dimanche 26 février**.



Le **dispositif du plan canicule** déployé sur 16 semaines (du 1^{er} juin au 15 septembre 2022) pour les personnes de plus de 70 ans ou en situation de handicap a été déclenché à plusieurs reprises au cours de cet été particulièrement caniculaire. Lors des grosses vagues de chaleurs, les référents du comité social ont contacté par téléphone les personnes inscrites pour prendre des nouvelles et aller les visiter en cas de demande.



Le samedi 17 décembre, les membres du Comité Social et les conseillers municipaux sont allés visiter les aînés de plus de 70 ans pour leur offrir leur **colis de Noël** (environ 120 colis distribués). Naturellement, les aînés résidant en maison de retraite n'ont pas été oubliés. Nous invitons les nouveaux habitants de plus de 70 ans non-inscrits en mairie à venir se présenter afin d'être conviés et associés aux futurs événements.
Merci à tous les bénévoles d'associations et aux Saint-Martinois qui s'investissent généreusement au quotidien au service des autres.
 Le Maire, l'Adjointe et tous les membres du Comité Social restent à votre écoute et vous souhaitent **une belle et heureuse année 2023 !**

● Comité Consultatif des chemins de randonnée

Travail en lien avec Libre Évasion autour des chemins de randonnées.

Un nouveau tronçon est en cours de préparation !

Un début de sentier d'environ 500 mètres appartenait déjà à la commune, et grâce à l'accord d'un propriétaire d'utiliser une bande de terrain privé exploitée, le prolongement du chemin a permis de relier le sentier existant entre "la Bossardière" et "la Rocheverbois".



● Commission Culture et Communication

La commission culture propose des rendez-vous culturels et des moments festifs ouverts à tous : Du 10 octobre au 25 novembre, le hall de la maison communale a accueilli la première exposition "Les Saint-Martinois ont du talent"

Pour cette édition, consacrée à la peinture, au dessin et à l'écriture, une dizaine d'amateurs Saint-Martinois sont venus exposer leurs œuvres.

Le vendredi 9 décembre, pour la deuxième édition de « Saint Martin fête Noël » (coorganisée avec l'OGEC), le public nombreux était au rendez-vous des **concerts de Noël** assurés par la Compagnie Odélie et les enfants de l'école. Dans une ambiance festive et joyeuse, chacun a pu passer un bon moment de convivialité.

Pour la première fois, le vendredi 25 novembre s'est déroulée à la Mairie la **soirée d'accueil des nouveaux habitants**. Le Maire, les adjoints et les membres de la commission ont reçu les familles nouvellement installées sur la commune. En plus de faire connaissance avec ces nouveaux administrés, cette rencontre a été l'occasion de leur présenter la commune, les services proposés à la population et les associations.

La commission culture qui **accompagne la bibliothèque BibliOtilleuls**, remercie tous les bénévoles pour leur action, leur dynamisme et leur investissement.

La commission communication s'attelle à informer les habitants de la vie de leur commune :

Les outils déployés pour cette diffusion d'informations sont la **page facebook** (plus de 1000 abonnés), le site internet **www.st-martin-des-tilleuls.fr** et le **bulletin communal** annuel.



"LES SAINT-MARTINOIS ONT DU TALENT"
DU 10 OCTOBRE AU 25 NOVEMBRE 2022



● Commission Environnement et Développement durable

En 2021, les herbes s'affolaient avions nous écrit.

En 2022, c'est bien le thermomètre qui s'affolait. Les records de températures confirmant ainsi les prévisions des météorologistes. Au printemps dernier, nous avions anticipé en décidant de ne pas installer de potées de lierre géranium. Ce type de fleurissement nécessite beaucoup d'eau et mobilise trop fréquemment les agents techniques. Merci encore aux bénévoles qui deux fois l'an répondent dans la bonne humeur aux matinées d'entretien des monuments et espaces verts.

Face à la hausse très importante des tarifs d'électricité, le conseil municipal a décidé de réduire de nouveau l'amplitude horaire de l'éclairage public. Cette décision bonifie également notre ciel étoilé !

Les nouveaux horaires appliqués sont les suivants :

- Du lundi au vendredi : matin 6 h 30 et le soir 20 h 30,
- Le samedi : matin 7 h 30 et le soir 22 h 00,
- Le dimanche : matin 7 h 30 et le soir 20 h 30.



Nous souhaitons préserver la magie de Noël mais avons diminué le nombre de jours d'illumination. En effet, la commune sera illuminée 3 semaines au lieu de 5 habituellement.

Conformément aux nouvelles préconisations du plan de sobriété énergétique, la température des bâtiments communaux devrait être limitée à 19 degrés. Chacun à son niveau peut lutter contre le réchauffement climatique, par exemple en éteignant son moteur lors de stationnements, en privilégiant la marche ou le vélo pour des courts trajets etc. Protégeons notre planète pour nous et surtout pour les générations futures.

● Commission Travaux, Voirie, Urbanisme

Cette année, le mot d'ordre de la commission travaux voirie urbanisme a été **SÉCURITÉ**. Plusieurs aménagements plus ou moins importants ont été repensés.



La rue des Rosiers :

Les travaux ont duré un peu moins de six mois, mais pour la bonne cause. Aujourd'hui, la rue des rosiers grâce à ses trois plateaux et chicanes permet de faire ralentir les véhicules.

Cet aménagement permet aussi une entrée accueillante et moderne de notre commune, les monuments y sont mis en valeur, arceau, chapelle mais aussi la boulangerie au cœur de la placette. L'accès à l'école a été sécurisé grâce à des barrières le long de la rue.



Pour information :

- Coût global de l'opération : 781 000,00 €
- Subventions perçues : 441 000,00 €

Depuis 2 ans, **la rue des Peupliers** fait l'objet d'une réflexion de la part la commission. En effet, elle accueille matin et soir 70 élèves qui prennent le bus, elle côtoie aussi bien des voitures que des véhicules agricoles.

Les séparateurs modulaires posés il y a quelque temps se sont montrés inefficaces. Des coussins berlinois ont été posés à deux endroits dans la rue et surtout la rue est passée en zone 30, pour la sécurité de tous.

La rue des Hirondelles compte désormais, deux stops (l'un au niveau de l'intersection entre la rue des mésanges et l'impasse des alouettes et l'autre rue Jean Yole) qui permettent de faire ralentir la circulation et prendre en considération les piétons et les deux roues.

Les 24 km de voirie sur la commune se dégradent au fil du temps. Il convient donc chaque année de faire de l'entretien. Cette année, ce fut la route C5 (direction la Verrie par le Chatelier) qui a été réparée. En effet, cette route très empruntée présente un réel danger. Des poutres de rives ont été réalisées sur 700 mètres environ, et il conviendra de continuer.

Comme tous les ans, 3 à 6 tonnes de point à temps sont mis sur notre voirie afin de faire de la réparation ponctuelle. Afin de limiter la vitesse à l'entrée du bourg **route de la Gaubretière**, cinq bandes rugueuses ont été matérialisées. Tous ces travaux sont réalisés en lien avec le service technique mutualisé.

L'idéal maintenant pour que ces aménagements soient utiles est que chaque piéton, cycliste, automobile respecte la vitesse, les stops et le stationnement.

PROJETS À VENIR

Réaménagement des vestiaires :

Une réflexion est en cours sur l'ensemble du pôle sportif. Un réaménagement plus moderne et aux normes, prenant en compte les problèmes environnementaux (chauffage basse consommation, led...) mais aussi l'accessibilité.

Cet aménagement se fera sans doute par tranche, suivant les coûts. Les études chiffrées sont actuellement en cours.

En effet, notre bâti est important et il convient de l'entretenir régulièrement, mises aux normes, vétustés.

Lotissement des jardins :

Au cours de l'année 2023, un petit lotissement de 4 lots va voir le jour. La commission, les services de la Communauté de Communes et le géomètre travaillent actuellement sur les plans d'implantation et sur la voirie.



● Commission Restaurant Scolaire

La commission a travaillé depuis mars, sur les besoins et les attentes des enfants, des parents, et du personnel de bâtiment de restaurant scolaire. Des idées se sont dégagées, une étude de faisabilité a été réalisée au second semestre par Vendée expansion. Des visites de restaurant scolaire ont eu lieu.

Suite à la présentation des 2 scénarii possibles soit la construction d'un bâtiment neuf soit la réhabilitation de la salle des jardins, les élus à l'unanimité ont fait le choix d'une réhabilitation. Ceci dans un but économique (mutualisation) et écologique (réhabilitation d'un bâtiment énergivore et entretien du bâti communal).

L'année 2023 sera consacrée aux études préalables obligatoires et la définition du projet.

● Commission Scolaire, Enfance, Jeunesse

Cette commission aux missions variées est référente du monde des jeunes :

De la naissance

Arbre des naissances : Pour la seconde édition, le 26 novembre dernier, les parents et leurs enfants nés en 2021, ont été conviés à la plantation d'un châtaigner (derrière le lotissement du Vrignon 5). Une plaque avec le nom des enfants a été apposée.

Des écoliers

Pour le plaisir des enfants, plusieurs jeux ont été commandés (balançoire, cadre à grimper...), ils seront installés au niveau des jeux actuels près de la périscolaire.

Concernant le forfait communal versé à l'école Saint Louis il suit désormais la directive de la Préfecture. La somme versée est basée sur le coût moyen d'un élève scolarisé en école publique soit 451 euros par élève en élémentaire et 950 par élève en maternelle.

Pour l'année 2021-2022, avec 128 enfants cela correspond à 83177 euros. Saint-Martin-des-Tilleuls bénéficie d'un bel outil scolaire et d'une équipe pédagogique de qualité.

Dans le cadre d'un plan de relance des cantines scolaires et dans l'optique d'un nouveau restaurant scolaire, nous avons monté un dossier de subvention. Sur un montant total de 12 119 euros de dépenses prévisionnelles en matériel (armoire chauffante, fontaines...), nous avons obtenu un accord à hauteur de 11189 euros, c'est une bonne nouvelle !

Nous rencontrons régulièrement Colimaçon dans le cadre des activités périscolaires et du centre de loisirs.



Des Ados

Pour la première fois en 2022, le « Dispositif argent de poche » a été instauré. Ce fut une grande réussite puisque ce sont 10 jeunes qui sont venus sur des temps de vacances scolaires faire des plantations, du désherbage, du nettoyage et aussi créer les décorations de Noël.

Le principe est simple : tu as entre 15 et 17 ans, viens travailler durant 3 heures et tu touches une indemnisation de 15 €. Sois attentif le planning 2023 sort en janvier.

Bravo aux bénévoles qui se dévouent pour faire vivre le foyer des jeunes.

Des jeunes

En 2022, pour la première année, la commune a proposé aux jeunes de 17 à 25 ans domiciliés à Saint-Martin-des-Tilleuls, une prise en charge de 200 € maximum pour financer leur BAFA. Cette aide financière est reconduite en 2023.

"Éduquer c'est offrir deux choses à un enfant : des racines et des ailes" (Proverbe chinois).

Conseil Municipal des Enfants (CME)

Lors du premier semestre 2022, le CME a organisé (avec l'aide de retraités bénévoles) le Carnaval des enfants. Parés de jolis déguisements, ils ont sillonné nos rues, en musique évidemment ! Une belle réussite pour égayer notre commune et oublier le trop long épisode du Covid.

Quelques enfants ont pris part à la cérémonie commémorative du 8 mai avec les anciens combattants. Merci à eux.

Fin mai, visite très appréciée, de la brigade de gendarmerie de Mortagne-sur-Sèvre.

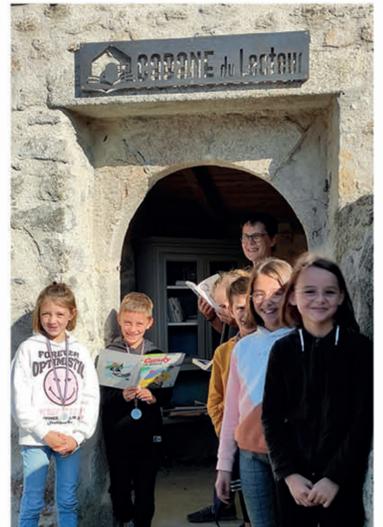
Le 13 juin nous avons procédé au renouvellement partiel du bureau CME.

Le bureau actuel :

- CM2 : Sandy Brillard, Kaly Fontenit, Taïs Michaud, Ewen Barbeau.
- CM1 : Nora Auvinet, Ellie Coutolleau, Mathis Poirier, Arnaud Thibault.

Second semestre 2022 :

Petite pause photo devant "la cabane du lecteur" initiative du CME précédent. Et d'autres projets en cours de préparation pour fin 2022 et 2023. Bravo pour leur écoute et investissement en représentant les autres enfants.



● Commission Sports, Loisirs, Tourisme



Les activités sportives et de loisirs de notre commune ont repris sur un rythme soutenu sur l'année 2022.

Pour les dynamiser et les développer, la municipalité a organisé pour la première fois un forum des associations en date du 11 juin 2022, manifestation qui sera renouvelée l'an prochain compte tenu de l'adhésion du public et des participants.

Le complexe de la Botterie bénéficie maintenant de nouveaux buts à l'intérieur rétractables permettant de diversifier et proposer de nouvelles activités sportives dans notre commune (futsal, handball notamment).

La course féminine "La Joséphine" au profit de la lutte contre le cancer du sein a été reconduite en 2022 compte tenu de son succès au niveau de la participation sur la première année.

● Commission Finances et Vie Économique

Taxes et subventions 2022

Le conseil municipal dans sa séance du 24 mars 2022 a décidé de suivre les préconisations de la commission Finances réunie en date du 10 mars 2022 et de maintenir les taux de 2021.

taxe foncière bâtie : 33,33 %	taxe foncière non bâtie : 43,88 %
--------------------------------------	--

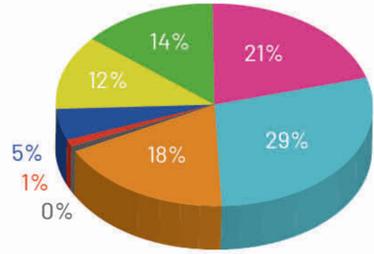
Subventions aux associations et écoles publiques

Associations	Subvention
ADMR	395,00 €
CAUE DE LA VENDÉE	40,00 €
Colimaçon - périscolaire	21300,00 €
Colimaçon - restaurant scolaire	23750,00 €
GSM Foot ball club	335,00 €
Jeanne d'Arc Tennis de Table	35,00 €
OGEC ÉCOLE - contrat d'association	83177,00 €
Sapeur Pompiers de la Verrie - Amicale	50,00 €
Secours Catholique	381,97 €
SMSA Volley-Ball	205,00 €
TOTAL	129668,97 €

Au-delà de la subvention versée à l'école Saint-Louis, la Mairie a l'obligation de verser une subvention aux écoles publiques recevant des enfants de Saint-Martin-des-Tilleuls ou des écoles spécialisées.

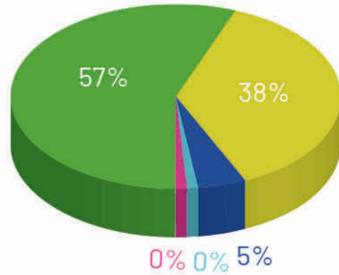
Écoles Publiques	Subvention
École du Brandon - Les Herbiers	451,00 €
Mairie - Chanverrie	1217,37 €
Mairie - La Gaubretière	6925,04 €
Mairie - Mortagne-sur-Sèvre	1747,16 €
TOTAL	10340,57 €

● Fonctionnement 658 862,00 €



Dépenses

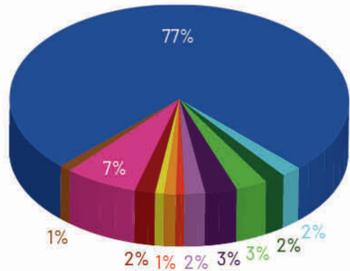
Virement à la section d'investissement	118 271,86 €
Autres charges de gestion courantes	193 250,00 €
Charges à caractère générales	140 972,00 €
Attribution de compensation	92 000,00 €
Charges de personnel	75 475,00 €
Opérations d'ordre en sections	31 993,14 €
Charges exceptionnelles	500,00 €
Intérêts	6 400,00 €



Recettes

Dotations et subventions de participations	247 000,00 €
Impôts et taxes	374 300,00 €
Autres produits de gestion courante	35 000,00 €
Atténuation de charges	2 500,00 €
Autres produits	62,00 €

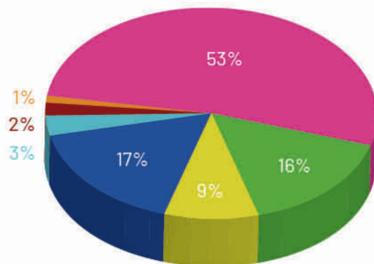
● Investissement 1 372 528,67 €



Dépenses

Emprunt	96 099,07 €
Aménagement des abords de la mairie	10 575,49 €
Aménagement rue des Rosiers	105 163,88 €
Terrains nus	21 937,23 €
Réseau et installation de voirie	30 000,00 €
Aménagement liaison douce	42 840,00 €
Autres immobilisations	41 000,00 €
Rénovation bâtiments communaux	26 938,00 €
Attribution de compensation	6 500,00 €
Aménagement du cimetière	10 000,00 €
Nouveau restaurant scolaire	5 000,00 €
Lotissement des jardins	30 000,00 €

Recettes



Solde d'exécution de la section d'investissement (reporté)	725 717,87 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	215 398,33 €
Virement de la section de fonctionnement	118 271,86 €
Subventions d'investissements	228 147,47 €
FCTVA	38 000,00 €
Opération d'ordre de transferts entre section	31 993,14 €
Taxes	15 000,00 €

La bibliothèque



Plus de 3 000 documents sur place : DVD, Mangas, BD, romans jeunesse, romans ADOS, romans adultes, documentaires enfants, documentaires adultes, revues jeunesse, revues adultes peuvent être empruntés lors de votre venue à la bibliothèque municipale. Et si vous ne pouvez faire votre choix sur place, vous pouvez réserver d'autres documents qui sont dans le réseau des bibliothèques du Pays de Mortagne. La navette hebdomadaire effectuée par les agents de la communauté de communes les dépose dans la bibliothèque et vous êtes avertis dès leur réception qu'ils sont à votre disposition.

En janvier, à la bibliothèque vous avez pu découvrir l'expo « Cuisine et gourmandise » et le 8 février Nathalie Tual a animé un spectacle pour la jeunesse « Bulle et Bob dans la cuisine ».

Pendant l'année scolaire, la bibliothèque a accueilli les enfants de l'école à 5 reprises avec pour thèmes les fables en octobre, un kamishibai en décembre, la cuisine en février, la poésie en mars et l'eau en juin (thème de l'école). Le prix chronos a été aussi renouvelé avec la classe GS-CP, ce fut un moment de partage avec quelques seniors de la commune. En juin, un temps fort a été partagé entre les CM et Ruslana, l'Ukrainienne venue pendant quelque temps à St Martin; les enfants lui ont donné les dessins qu'ils avaient effectués en soutien à son pays et en retour elle leur a confectionné des gâteaux de son pays.

Les séances bébés lecteurs ont repris leur rythme habituel soit 4 séances pour l'année toujours avec autant de succès.

14 lecteurs se sont inscrits au prix des lecteurs du pays de Mortagne qui se déroulait d'octobre 2021 à septembre 2022 avec une soirée de clôture le 30 septembre à la bibliothèque de St Malo du Bois. Ce prix permet de découvrir 5 romans d'auteurs peu ou moins connus que le lecteur ne choisirait pas spontanément.

La bibliothèque était présente au forum des associations le 11 juin.



Exposition "Cuisine et Gourmandise".



Spectacle "Bulle et Bob dans la cuisine".



Temps fort avec Ruslana



La bibliothèque est ouverte

- le lundi de 16 h 30 à 18 h 30,
- le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30,
- le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

Si vous aimez lire et que vous ne pouvez pas vous déplacer, les bénévoles de la bibliothèque font du portage à domicile à la demande. Contactez-nous lors des permanences.

Pour emprunter des documents une inscription de 9 € par an et par famille est demandée.

☎ 02 51 64 05 39
 🌐 saintmartin.biblio.cc.mortagne@orange.fr

Vous aimez la lecture et vous souhaitez participer à l'une de nos activités (permanences, animations achats de documents, équipement...) n'hésitez pas à nous en faire part lors de vos passages à la bibliothèque, vous serez les bienvenus.

● **alcohol** assistance

Aide et accompagnement aux malades de l'alcool et à leur entourage.

Des permanences et un espace de paroles mensuel sont organisés pour les malades et l'entourage :

Permanences le 1^{er} vendredi du mois à partir de 20 heures (secteur Chanverrie) 9 rue de l'Église à la Verrie.

Groupe de parole entourage et malades : le 2^e vendredi du mois à 20h30, salle de Pontreau, Ardelay, les Herbiers.

Contact à Saint-Martin des Tilleuls

Jean-Noël RAMBAUD, 41 rue des Rosiers ☎ 06 36 61 02 07

● ASSOCIATION LOCALE ADMR-SSIAD du Pays de Mortagne

Association locale ADMR-SSIAD du secteur de Mortagne-sur-Sèvre

✉ Ssiad.mortagne@wanadoo.fr

www.admr85.org

Contact

Maison de santé
2 rue Mozart, 85290 Mortagne-sur-Sèvre

Accueil public

Lundi : 14 h 00-17 h 00, Mardi : 9 h 00-13 h 00
Jeudi : 9 h 00-13 h 00/14 h 00-17 h 00

Ou sur RDV

Karine FONTENEAU / Anne BOUHIRON
Infirmières coordinatrices ☎ 02 51 65 20 39

Vos contacts sur la commune :

Marie-Luce AUVINET (Présidente de l'ADMR de la Gaubretière)
☎ 06 29 86 83 17

Rejoignez l'ADMR

Votre futur emploi près de chez vous :

- Aide à domicile**
CDI à temps partiel
CDI à temps plein
- ASSOCIATION ADMR La Gaubretière**
12 rue Jacques Forestier
85130 La Gaubretière
02.52.61.48.11
- ENVOYEZ CV & LETTRE DE MOTIVATION À :**
paysdemortagne@adm85.org
www.admr85.org

CE MÉTIER ME PLAÎT. JE ME SENS UTILE.

ADMR
Premier réseau national associatif de service à la personne

● NovaliSs

NovaliSs poursuit son engagement pour l'emploi durable sur le territoire

Implantée sur les Pays de Pouzauges, des Herbiers et de Mortagne, NovaliSs propose des missions de travail pour les chercheurs d'emploi du territoire. En parallèle, ils bénéficient d'un suivi professionnel et personnalisé. Service, surveillance, préparation en restauration collective, entretien de locaux et des domiciles, entretien des espaces verts, animation, accueil en déchèterie, l'éventail des emplois est très large et non figé. L'objectif de la structure : valoriser les compétences acquises au cours du parcours professionnel du salarié, dans la perspective d'une sortie vers un emploi durable, une formation...

→ **Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'un complément d'heures** (inscrit ou non à Pôle Emploi) et vous résidez sur l'un des 3 territoires d'intervention ?
N'hésitez pas à prendre contact avec NovaliSs.

→ **Et si vous avez un besoin de recrutement** (régulier, surcroît d'activité, remplacement...) ?
Que vous soyez un professionnel, une association, une collectivité ou un particulier, nous restons à votre écoute pour répondre à votre demande.



6 rue des Arts,
85500 LES HERBIERS
☎ 02 51 67 05 56
contact@novaliss.fr
www.novaliss.fr - f

Permanences

Centre de la Petite Enfance,
avenue des Madeleines,
85 290
Mortagne-sur-Sèvre
Pôle intercommunal
Associatif
12 rue du vieux Château,
85700 Pouzauges

● Club « Le Bon Temps »

Le club « Le Bon Temps » a été créé pour permettre aux retraités de garder un lien avec les gens de leur génération et organise, pour cela, des rencontres hebdomadaires le jeudi après-midi autour de jeux divers dans la bonne humeur. Nous invitons donc tous les retraités qui préfèrent partager de bons moments avec les autres, plutôt que de s'isoler, à venir nous rejoindre.

La saison 2021-2022 hélas a été tronquée pour raison sanitaire puisque le repas des vœux prévu le 19 janvier a dû être annulé. Un concours de belote a eu lieu le mercredi 12 octobre 2022. Pour 2023, le repas des vœux est prévu le 18 janvier et un concours de belote le mercredi 22 février. Comptant sur votre présence !

Nous gardons une pensée pour Odile CHIRON, Marie-Andrée BOSSARD et Anne-Marie BAUDRY qui nous ont quittées cette année.



CONTACT :

Rémi MÉRAND
(Président du Club)

☎ 06 02 25 69 85

● APEL - OGEC

À Saint-Martin-des-Tilleuls, faute de membres, il a été fait le choix de réunir l'**APEL (Association des parents d'élèves)** et l'**OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques)** au sein d'une même association. Le bureau est composé de 14 membres, dont Mickaël MICHAUD (Président), Magali FOVET (Trésorière) et Lucie BIZON (Secrétaire).

Depuis la rentrée, le directeur d'école est Nicolas DARD. L'école accueille 126 élèves, répartis en 5 classes.

Il y a quatre employées : Régine MAUDET, Audrey REMIGEREAU, Domitille BORNLY et Kléa SAINSOU (stagiaire).

Les projets de l'année

Cette année, l'OGEC souhaite relancer un **séjour scolaire**, en collaboration avec l'équipe enseignante.

L'OGEC s'est lancé l'an passé dans le **mécénat** (appel aux dons, déductibles des impôts) auprès des parents, des particuliers, des entreprises ; avec **pour objectif** de pouvoir réaménager la cour et plus particulièrement la structure de jeu. Des travaux de rénovation sont également envisagés (toiture, fenêtres...).

Les manifestations

N'hésitez pas nous rejoindre au sein de l'association et à vous abonner et consulter notre page Facebook pour découvrir les différents événements (loto, carnaval, boum, kermesse...)

Le site de l'école : stmartindestilleuls-stlouis.fr

Notre adresse mail : ogec@stmartindestilleuls-stlouis.fr



Vous trouverez les animations organisées par l'équipe OGEC/APEL dans l'agenda Fêtes et manifestations p. 31



● École Saint-Louis



Équipe pédagogique

- **Catherine GENAIS** (assistée de Régine MAUDET et Kléa SAINSOU) en PS/MS
- **Sophie CHIRON** (assistée de Audrey REMIGEREAU) en GS/CP
- **Martine VAZNY** et **Coralie ROGER** en CP/CE1
- **Jean-Philippe MANCEAU** en CE2/CM2
- **Nicolas DARD** (directeur) et **Mylène GUILLEMET** en CM1
- **Domitille BORNLY** est AESH (elle accompagne un élève à besoins éducatifs particuliers)
- **Caroline ROBIN** est une enseignante spécialisée qui intervient ponctuellement pour aider les élèves en difficulté.

Le directeur a son jour de décharge le mardi. Vous pouvez le joindre au 0251656107

Le projet d'année : **Sport!**

Au programme :

- Interventions Basket
- Découverte du baby-foot
- Cycle Piscine
- Pratique d'activités nouvelles et originales grâce au prêt de matériel
- Initiation à la danse et au chant
- Journée du Sport Scolaire
- Sorties scolaires sur le thème du sport
- Classe de neige

Présentation de l'école

Cette année, l'école Saint Louis compte **126 élèves** de la Petite Section au CM2.

Nicolas Dard, le nouveau directeur, a accueilli toutes les familles le 1er septembre dans la cour de l'école. Ce fut l'occasion de présenter les nouvelles personnes qui travailleront tout au long de l'année auprès des enfants.

Tous ces projets sont possibles grâce au soutien de la mairie de Saint-Martin-des-Tilleuls, à la Communauté de Communes, à l'UGSEL et à l'INTERAPEL, mais également grâce au dynamisme de l'APEL-OGEC.



École St Louis
6bis, rue des Rosiers
85130 Saint Martin des Tilleuls

☎ 02 51 65 61 07

À noter : le site de l'école
smartindestilleuls-stlouis.fr



● Colimaçon



Le Groupement Colimaçon gère les accueils de loisirs et le périscolaire de Saint-Martin-des-Tilleuls, Saint-Aubin-des-Ormeaux, Les Landes-Gênusson, ainsi que les Restaurants scolaires de Saint-Aubin-des-Ormeaux et Saint-Martin-des-Tilleuls avec une équipe de bénévoles. Le groupement dépend de la fédération départementale Familles Rurales Vendée, par le biais des associations locales Familles Rurales.

L'équipe de bénévoles du comité exécutif et/ou de la commission enfance se réunit régulièrement afin de faire évoluer le fonctionnement du service en fonction des besoins des familles. N'hésitez pas à les rejoindre ou à faire remonter vos propositions à la présidente Familles Rurales de Saint-Martin-des-Tilleuls : st-martin-des-tilleuls@famillesrurales85.org

Nouveauté pour cette année, les familles doivent maintenant inscrire leurs enfants par un **portail familles** via un espace personnel. Ce nouvel outil va faciliter l'élaboration des listes de présence au périscolaire et restaurant scolaire, évitera les erreurs de facturation, les dossiers d'inscription sont aussi mis à jour par ce portail familles.

SERVICE RESTAURANT SCOLAIRE

- La partie restauration est confiée à Restoria. Une équipe de 3 agents assure la distribution et l'accompagnement sur le site de Saint-Martin-des-Tilleuls. Les menus sont établis dans un souci d'équilibre alimentaire et d'éveil au goût et sont consultables sur le site de « Radis la Toque », au restaurant scolaire, à l'école ou à l'accueil de loisirs.
- Les deux salariés de Colimaçon ainsi que les bénévoles accompagnent les enfants sur les temps de trajets, aident au service pendant les repas, assurent l'encadrement des enfants et surveillent les temps de cours.

Colimaçon souhaite remercier chaleureusement toutes les bénévoles présentes à chaque repas. Elles sont une aide précieuse pour les trajets entre l'école et le restaurant scolaire, pour le service à table et pour l'encadrement des enfants pendant le repas. Si d'autres personnes sont intéressées pour les rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS

À Saint-Martin-des-Tilleuls, l'équipe d'animation et Stéphanie (référente de site) accueillent vos enfants à partir de 6h45 le matin (avec la possibilité de prendre un petit-déjeuner), et jusqu'à 19h00 le soir. Le mercredi, les familles ont le choix d'inscrire leur enfant sur le site de Saint-Aubin-des-Ormeaux ou celui des Landes-Gênusson.

Pour les vacances, les enfants des 3 communes sont rassemblés sur un seul site (Saint-Aubin-des-Ormeaux ou Les Landes-Gênusson en alternance par période de vacances) et un transport est assuré le matin et le soir entre les 2 communes. L'été, plusieurs séjours sont organisés et adaptés aux différentes tranches d'âge.



Tarifs et horaires d'ouverture consultables sur le site internet de Colimaçon :

<https://www.famillesrurales.org/gpt-colimacon/>

Ligne périscolaire Saint-Martin-des-Tilleuls : ☎ 08 82 80 14 18

Renseignements : 07 86 35 25 31 / colimaconstaubinleslandes@gmail.com

Contact : Magali GABORIEAU, directrice de Colimaçon

● Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes, composé de 21 personnes :

- Assure l'animation de Saint-Martin-des-Tilleuls
- Participe à des actions de générosité (Téléthon)
- Propose une location de matériel aux associations et aux particuliers.

Toutes les personnes intéressées pour nous aider au Comité des Fêtes sont les bienvenues, tout comme dans le cadre de l'organisation de la fête annuelle de Saint Martin-tintamarre. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès des membres du bureau. (Mathieu GAZE : Président, Ghislain GABORIAU, Aurélien AVRIL ou Anthony NERRIÈRE). Merci d'avance.

INFORMATION

Lorsque vous réservez la salle de la Botterie en mairie, contactez le CDF au **02 51 57 61 33** (répondeur sur lequel vous laissez vos coordonnées et date de réservation pour être rappelé).

Un chèque de caution d'un montant de 100 € sera demandé à la signature du contrat de location CDF. L'enlèvement du matériel se fera **impérativement le vendredi soir entre 18h30 et 18h45** et le retour le lundi suivant même horaire.

● Été Jeunes

Ce sont des activités proposées aux jeunes de 12-17 ans sur différentes communes du Pays de Mortagne, sur les mois de juillet et août.

Cet été, nous avons dénombré encore plus de jeunes de Saint-Martin-des-Tilleuls voulant participer aux activités proposées. Nous constatons que le bivouac pêche, l'accrobranche et la journée canoë/escalade remportaient toujours un aussi vif succès. De nouvelles découvertes ont été proposées, comme pouvoir évoluer comme un Ninja à la West Coast Academy, tester le char à voile ou encore se rendre à Angers pour profiter des activités du Trampoline Park.

Mais l'ÉTÉ JEUNES ce n'est pas que ça. C'est aussi la découverte des autres et le partage : découvrir la couture avec des seniors bénévoles, venir en aide aux plus défavorisés en découvrant l'épicerie solidaire et participer à un grand tournoi de sports émergents.

Cette année, c'est toujours Anne COUTOLLEAU qui représente Saint-Martin-des-Tilleuls au sein de l'association mais il serait important que de nouveaux venus la rejoignent afin de faire perdurer ces activités proposées aux jeunes de la commune.



Contact

Anne COUTOLLEAU
☎ 06 23 74 56 20



● Foyer des Jeunes



L'association propose aux jeunes à partir de 13 ans de se retrouver le mercredi, le week-end et pendant les vacances scolaires dans un local dédié pour se détendre et échanger entre amis.

L'inscription est ouverte aux jeunes de Saint-Martin-des-Tilleuls et des communes extérieures.

L'association compte actuellement une vingtaine de jeunes encadrés par un bureau de 6 adultes et 4 jeunes (Présidente : Wendy FONTENIT).

Le foyer des jeunes a organisé en 2022 un week-end disco avec deux soirées : pour les 13 /17 ans le vendredi et pour les plus de 18 ans le samedi.

Ces soirées ont rencontré un vif succès et ont permis à l'association de faire un don à « La Chevauchée Arc-en-Ciel » qui se mobilise contre le cancer des enfants et adolescents.

Nous avons également participé à la soirée poulet portugais en partenariat avec le comité des fêtes. Les bénéfices de ces événements ont permis de faire une sortie estivale au « Parc de la Vallée ». Des soirées à thème sont également proposées lors des vacances scolaires.

Si tu as 13 ans ou plus et envie de te retrouver entre amis, n'hésite pas à rejoindre le groupe.



N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements :
fdjunautremonde@gmail.com

● GSM Football Club



Une nouvelle saison a commencé pour le GSM, et pas n'importe laquelle puisqu'il s'agit de la dixième ! Un anniversaire que nous espérons bien fêter au terme de celle-ci.

Ce cru 2022/2023 apporte son lot de changements. Tout d'abord, Fred HERAULT, entraîneur de nos jeunes de U8 à U11, prend également en charge le coaching des seniors. Au niveau du bureau, une coprésidence est désormais mise en place entre Kévin RICHARD et Jacques DÉRAMÉ.

Un grand merci à Pierre CHARBONNEAU et Grégory AUVINET pour tout le travail effectué au cours de leur présidence et pour leur investissement aujourd'hui encore afin de continuer à faire vivre le club.

Un grand merci également à tous nos bénévoles en général.

Mail : gaubstmartinf@gmail.com

f @gsmfootballclub

Site Web : <http://gaubstmartinf.com/>



Quel que soit leur rôle ou leur investissement, nous avons besoin de tous. Ils sont le moteur de l'association et le club ne serait pas le même sans eux.

Nous en profitons pour faire appel aux volontaires : si vous souhaitez nous rejoindre et que vous avez des envies qu'elles soient sportives, administratives, techniques, matérielles... n'hésitez pas à nous contacter, vous êtes déjà là ou le bienvenu(e).

Les objectifs sportifs restent pour cette année très modestes. Nous souhaitons maintenir toutes nos équipes à leur niveau et a minima conserver l'effectif actuel. Le plaisir est le maître mot du club pour cette saison et nous souhaitons qu'il se ressente sur et au bord des terrains. Ce sera la clé de la réussite future.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année 2023.

Sportivement,

● JASM Badminton

Saison 2022-2023, la JASM Badminton compte une trentaine d'adhérents. Le but de notre association est la pratique du badminton en **loisir et détente**.

Cette année l'inscription donne l'accès à la pratique du badminton et la pratique du Futsal ainsi qu'à la pratique du tennis (terrain extérieur).

Les membres du club y trouvent l'occasion de se dépenser sans pour autant être contraints par un championnat. Il plaît aussi bien aux filles qu'aux garçons, et fait l'unanimité dans toutes les tranches d'âges.

Plages horaires au niveau de la salle de sport :

Lundi	9 h 00 - 11 h 00	12 h 00 - 13 h 30
Mardi	19 h 30 - 22 h 30	
Mercredi	7 h 00 - 14 h 00	
Judi	12 h 00 - 13 h 30	16 h 30 - 22 h 00
Vendredi	10 h 30 - 13 h 30	18 h 00 - 20 h 30
Dimanche	7 h 00 - 13 h 00 (sauf match de tennis)	



Tournois interne club : janvier 2023 et juin 2023

Prix de l'adhésion :

- 15 € / personne / année pour les adultes
- 10 € pour les -18 ans.

Il est encore possible de nous rejoindre, alors n'hésitez pas !

La JASM vous souhaite une bonne année sportive et une bonne année 2023

Contact :

Président : Jacques DELAHAYE
☎ 02 51 61 71 02 ou 07 85 55 99 67

● La Boule Saint Martinoise

Les boulistes se rassemblent les lundis et les jeudis après-midi toute l'année pour un moment de détente. Actuellement nous sommes 30 joueurs. Pour mettre un peu de piment, un tournoi interne est organisé au printemps.

Mesdames, vous êtes les bienvenues.

Aucun esprit de compétition n'est exigé et la bonne humeur est requise.

Responsables :

Jean-Luc CHATAIGNER

☎ 06 85 17 42 32

Albert GUILLOTEAU

☎ 06 35 55 01 41



Bravo à Yves et Gérard !

● Les Bouchons de l'Avenir



Ne jetez plus vos bouchons et couvercles en plastique, déposez-les au point de collecte sur Saint-Martin-des-Tilleuls. Sont acceptés les bouchons et couvercles alimentaires, produits d'hygiène et cosmétiques, médicaments et produits para-pharmaceutiques, produits ménagers.

L'association Les Bouchons de l'Avenir a pour but de mener à bien des activités bénévoles dont la finalité est d'aider les personnes en situation de handicap, au travers de projets pour du matériel adapté : sport, loisirs, aménagement de la maison ou de la voiture, financement de soins onéreux. Chacun est invité à participer à un geste écocitoyen, un geste simple, un geste pour une bonne cause.



Contact

Site de l'association :
lesbouchonsdelavenir.fr

Bénévoles

Luc SOULLARD

☎ 06 95 41 79 71

Michel AUVINET

● L'Écho des Tilleuls



Cette association créée en début d'année 2018 a pour objet principal de **rechercher, recenser et conserver tous documents, témoignages et ouvrages sur le passé et le patrimoine de Saint-Martin-des-Tilleuls** afin de mieux les faire connaître et partager.

Nous encourageons tous les passionnés d'histoire et du patrimoine à nous rejoindre. Plus nous serons nombreux, plus il y aura de partage de connaissance et évidemment nous comptons aussi sur les contributions extérieures à l'association.

Le 16 septembre, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, l'écho des tilleuls a proposé une visite commentée du logis seigneurial du CHATELIER. Près d'une soixantaine de personnes y ont participé. Un grand merci aux familles LUCAS et GUITTON qui ont assuré les commentaires avec brio.

Nous sommes toujours à la recherche de documents, photos ou témoignages sur Saint-Martin-des-Tilleuls autrefois. La tâche est ardue et nous comptons sur vos découvertes de fonds de grenier ou de vieux documents ignorés des nouvelles générations. Ne jetez rien, tout peut être intéressant.



Vous pouvez prendre contact auprès de : Yves RETAILLEAU y.retaille@orange.fr

● « Les Minions Nettoyeurs »

Dans la même démarche que leurs aînés qui ont récolté plus de 300 kg de déchets dans les fossés de la commune en 2022, les enfants de l'école Saint-Louis ont été sensibilisés en ce début d'année scolaire 2022-2023 à cette action environnementale.

Après un rapide briefing sur l'attitude à adopter par rapport à ces déchets et les possibilités de recyclage pour certains d'entre eux, ils ont procédé au nettoyage du bourg et nul doute que ces actions auront un impact sur leur comportement futur.



● Libre Évasion

L'association compte 68 adhérents qui participent aux sorties pédestres organisées de septembre à juin le mardi après-midi et le dimanche matin.

Les circuits sont répertoriés par le club et situés dans un rayon de 20 km sur des sentiers de randonnées. Plusieurs distances sont proposées avec des vitesses adaptées au groupe pour une durée maximale de 2 heures.

La randonnée du club est organisée le dernier dimanche de mars avec des parcours de 8 à 20 km. En 2022, deux sorties ont été organisées : un week-end fin juin à St Savinien (17) et une semaine randonnée à FIGEAC en septembre.

La bonne humeur et la convivialité sont très appréciées.

Président : Jean-Claude AUVINET

☎ 06 19 70 64 90

NOTRE SITE : libreevasion.jimdo.com



● SMSA Volley



SAISON 2022-2023

Nous voilà reparti pour une nouvelle saison, que nous espérons toujours aussi riche en réussite.

L'année précédente, nous avons pu voir les M18 féminines en finale de coupe de Vendée et les M13 féminines championnes de Vendée. Toutes les équipes étaient bien placées dans chacun de leurs championnats.

Un grand MERCI pour le succès de la collecte de papier et espérons compter sur vous pour l'année 2023-2024.

Cette année, nous comptons 80 licenciés répartis en plusieurs catégories allant de l'École de volley à l'équipe loisirs sans oublier les équipes M11, M13, M15, M18 ainsi que l'équipe Départementale et l'équipe Régionale.

Présidente

Julie BONNET

☎ 06 42 13 02 46

✉ smsavolley85@gmail.com

f SMSA VB

📷 smsavolley



Venez nombreux encourager nos équipes
SMSA GO GO GO!!!

À noter : Soirée double match
le samedi 18 mars à Beaurepaire



● Société communale de chasse Saint Hubert



L'ouverture de la chasse était le 18 septembre 2022.

Pour cette nouvelle saison, nous sommes 20 adhérents. Nous vous informons que, pour les nouveaux chasseurs, l'adhésion à la société est gratuite la 1^{re} année. Cette année, nous n'avons pas de bracelet pour le lièvre dû à un faible comptage sur le territoire.

Pour le petit gibier, c'est catastrophique puisqu'il n'y a aucune reproduction. Aussi, avec la grippe aviaire il y a des nouvelles normes pour les lâchers de perdrix et faisans.

En revanche, comme l'année passée, nous avons 7 bracelets pour le chevreuil. Nous veillons chaque année à un juste équilibre dans le prélèvement de cet animal pour lui permettre une bonne reproduction à l'intersaison. Pour les sangliers, 6 ont été prélevés la saison dernière sur la commune car ils causent hélas quelques soucis à nos agriculteurs.

Contact

Président : Anthony NERRIÈRE

☎ 07 71 70 14 48

Date à retenir :

→ Fermeture de la chasse générale :
le 28 février 2023

● Union Nationale des Combattants de Saint-Martin-des-Tilleuls

Suite à des modifications de statuts au niveau national et départemental, la section UNC-AFN Soldats de France devient une association locale dénommée **Union Nationale des Combattants de SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS.**

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 9 mars 2022 à la salle des Jardins. Suite aux nouveaux statuts, 2 nouveaux membres sont entrés dans le bureau : Majo Michaud et Paul Guitton.

La Commémoration du 8 mai avait lieu cette année à Saint-Martin-des-Tilleuls. Ce fut l'occasion de marquer le 100^e anniversaire du monument aux morts puis de remettre la médaille « Soldat de France » à Emmanuel Auvinet, Albert Guilloteau, Bernard Guitton, Paul Guitton, André Sorin, Jean-Claude Sorin, Yves Tessier ainsi que l'insigne « Soldat de France » à Gérard Gaté et Alain Landreau.

Notre association a participé au 1^{er} forum des associations le 11 juin à la salle de la Botterie, ce qui nous a permis de nous faire connaître près des visiteurs en exposant lettres, photos et cartes des guerres 14-18 et 39-45.

Notre association était représentée par 3 adhérents et leurs conjointes au pèlerinage des anciens combattants à Lourdes du 17 au 21 juin 2022.

Pour certains, ce fut la découverte de ce rassemblement national important avec une multitude de drapeaux et de belles rencontres.

Le 8 juillet dernier, la météo a permis de nous rassembler pour le traditionnel pique-nique à l'étang communal rue du bocage, belle journée de partages et d'échanges !

Le 4 septembre, avait lieu à Luçon le Congrès Départemental de l'UNC. Cinq membres de l'association, dont 2 porteurs de drapeaux, ont participé à ce rassemblement très intéressant.

Nous avons participé à la commémoration du 11 novembre qui avait lieu, cette année à Saint-Aubin-des-Ormeaux : un plaisir de partager le repas entre les 3 communes.



● Protection Civile de Vendée



600 secouristes et 20 antennes locales composent le visage de la Protection Civile de Vendée. Ces hommes et ces femmes dévoués au service à la population interviennent sur trois grandes missions : **Secourir, Aider et Former**.

En lien permanent avec le ministère de l'Intérieur, les Sapeurs-Pompiers et le Samu, la Protection Civile déploie ses effectifs **en complément des Services de Sécurité Civile** sur tous les lieux où le besoin l'appelle.

Au sein de l'antenne du Pays de Mortagne, les secouristes ont pu, les mois passés, intervenir dans les écoles primaires pour initier les élèves aux « Gestes Qui Sauvent ». Ils ont également eu la joie d'animer des ateliers dans le cadre du « Passeport du Civisme ».

L'Antenne est aussi présente pour assurer la sécurité des civiles lors de manifestations privées ou publiques comme les concerts de Poupet, Gala de danse, Les arts s'en mêlent, Bouge ton Bocage, les 100 ans de la mi-carême etc.

Nous avons également apporté notre aide aux civiles Ukrainiens en recueillant les dons déposés dans les diverses Mairies du canton et en les acheminant par la suite.

Si vous souhaitez rejoindre les bénévoles de notre Antenne, n'hésitez pas à contacter Antoine AUVINET responsable de commune ou Christophe MARTIN, Responsable de l'Antenne du Pays de Mortagne. Aucun pré requis n'est nécessaire, venez juste avec votre bonne humeur et votre motivation...

La formation est assurée par La Protection Civile : à partir de 10 ans pour le PSC1 et une fois le PSC1 en poche, les formations au niveau PSE1 et PSE2 sont gratuites... Pensez-y...



Antenne du Pays de Mortagne

29 rue de l'Épine - La Verrie - 85130 CHANVERRIE
mortagnesurve@protection-civile-vendee.org

☎ 06 67 21 85 85
www.protection-civile-vendee.org

Nous recrutons toute l'année

Les personnes qui désirent faire du secourisme seront les bienvenues.

M. AUVINET Antoine - Responsable de commune
 La Roseraie, 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

☎ 06 79 92 29 18
auginetantoine@orange.fr

ABMC

Notre entreprise est à votre service pour tous les travaux de maçonnerie neuf (pavillon individuel, mur de clôture, agrandissement...) et rénovation ainsi que la maçonnerie agricole.

ZA de l'Audouinière - rue du Pontreau
 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT
 ☎ 02 51 65 34 72
contact@abmc-maconnerie.com

Atelier AUVINET

Prêt à porter Haute Couture

3 rue des Camélias - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT
 ☎ 02 51 65 61 05

Boulangerie - Pâtisserie Crousti-Pains

Horaires : Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 7h00 à 13h00 et de 16h15 à 19h30 • Le samedi de 7h00 à 13h00 et de 16h15 à 19h00 • Dimanche et jours fériés : 7h15 à 13h00
Fermé le jeudi.

10 rue des Rosiers - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT
 ☎ 02 51 64 54 36

Brasserie L'Orgelie

Vente directe sur RDV : 06 84 82 24 88

Produits disponibles aux magasins des fermes :
 De la Grande Bouffardière à Saint-Aubin-des-Ormeaux (journée du vendredi, samedi matin) et du Bignon à Chanverrie (jeudi après-midi, journée du vendredi, samedi matin).



CONTACT
 ☎ 06 84 82 24 88
www.lorgelie.com
 f lorgelie

Le Code Bar

Bar, tabac, journaux et presse, piles de montres, cartes téléphoniques, cartes de pêche, dépôt pressing, dépôt de pain

Horaires : Le lundi : de 7h30 à 13h00 • Le mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 7h30 à 13h00 et de 16h30 à 21h00 • Le samedi : de 7h30 à 14h00 et de 16h30 à 21h00 • Le dimanche : de 8h30 à 13h00 et de 17h00 à 21h00

Dépôt de pain : uniquement le jeudi et pendant les congés de la boulangerie
 10 rue du Calvaire - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT
 ☎ 09 79 65 79 68
lecodebar@orange.fr

EARD Couverture

Couverture tuiles et ardoises, zinguerie, charpente bois, pose de fenêtre de toit, isolation, démoussage...
Spécialisé dans les travaux du bâtiment (neuf et rénovation)

Vincent EARD - rue du Pontreau - Z. A de l'Audouinière
 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT
 ☎ 06 28 53 17 54
vincent.eard@sfr.fr
 f EARD Couverture

GARAGE POUPIN

Réparation mécanique automobile - Habilitation véhicules électriques et hybrides - Centre de remplacement et Réparation pare-brise - Calibrage radars front assit & caméra pare-brise - Tôlerie - Peinture - Vente de véhicules neufs et d'occasion

Horaires : Lundi de 14h00 à 18h00 • du Mardi au Vendredi de 8h00 à 12h30 & 14h00 à 18h30 • Samedi de 8h00 à 12h00
 4 rue des Camélias - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT
 ☎ 02 51 65 61 08
garage@saspoupin.fr
www.saspoupin.fr

Maxime BORDRON

Conseil en Gestion Financière et Patrimoniale
Placement financier - Tontine - Assurance Vie
Placement d'entreprise - Immobilier

8 rue des Camélias - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 06 70 98 55 01

mbordron@conservateur-conseil.fr

Orias n° 19000934

Maçonnerie Martinoise

Maçonnerie - Couverture - Rénovation

Mickaël RAMBAUD

3 Le Bois Regnier - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 02 51 65 05 29

mickael.rambaud@maçonnerie-martinoise.fr
maçonnerie.martinoise@gmail.com

MAM Fée des Merveilles

L'équipe de 3 assistantes maternelles (Marie, Nathalie et Stéphanie) accueille jusqu'à 12 enfants à la MAM (Maison d'Assistants Maternels) aménagée aux besoins des enfants. Du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00.



CONTACT

☎ 02 51 61 51 68

☎ 06 20 68 40 34

lamamfeesdesmerveilles@gmail.fr

la mam Fées des merveilles

Marie-José ANGEVIN

Hypnose cigarette - Séance unique et personnalisée -
Massages relaxants - Messages des cartes

16, place Jeanne d'Arc - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 06 76 19 97 08

m-j.angevin@laposte.net

Menuiserie MASSÉ

Menuiseries intérieures et extérieures, Charpentes,
Ossatures bois, Isolations intérieures et extérieures,
Bardages • Nouveauté : Étanchéité de toit terrasse

10 bis rue des glycines - 85130 Saint Martin des tilleuls



CONTACT

☎ 02 51 61 13 20

☎ 06 29 36 60 80

menuiserie.masse@orange.fr

menuiserie-masse.fr

Métallerie SOULARD

Métallerie, fabrication d'ouvrage en métal, métal/verre
et métal/bois. Fabrication et pose sur mesure (escalier,
verrière, clôture, portail...)

La Sorinière - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 02 51 65 60 38

contact@metalsoulard.fr

www.metalsoulard.fr

PHINE'MÈCHE - Salon de Coiffure

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et samedi : 9 h 00 à 12 h 00

Mardi, jeudi et vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 19 h 00.

8 place Jeanne d'Arc - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 02 51 57 93 92

SARL RETAILLEAU

Carrelage, Faïence

Route des Landes - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 02 51 65 68 72

retailleauolivier@yahoo.fr

SATISFF'HAIR ELLE ET LUI - DEVEAU Elodie

Coiffure à domicile

Du lundi au vendredi : 9 h 00 - 20 h 00

Le samedi : 7 h 00 - 16 h 30



CONTACT

☎ 06 40 15 93 34

SOULARD Loïc

Artisan Peintre solier Moquettiste

9 rue de la Fontaine - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 02 51 66 27 61

contactloicsoulard@orange.fr

Smart TP

Tous travaux de TP pour professionnels et particuliers.

Location niveleuse et pelle à pneu

rue du Pontreau - ZA de l'Audouinière

85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

Stève FONTENIT ☎ 06 23 87 82 70 (portable)



CONTACT

☎ 02 51 65 34 72

contact@smarttp.fr

smart.tp.58

NOUVEAU SUR LA COMMUNE

À L'idAntique

Antiquités - Brocante - Mobilier et objets anciens

Achat - Vente - Successions - Débarras

Estimation gratuite

Rue de la Tabarière, 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 06 71 09 75 33

alidantique85@gmail.com

LA TAILLE EST BELLE

Entretien des jardins et espaces verts, tonte, tailles,
broyage, plantations

5 la Grande Bergerie 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 07 85 47 25 29

latailleestbelle@gmail.com

MIMI LA ROZELLE

Fabrication de galettes à garnir

Vente directe ou sur les marchés, fabrication pour des
événements ou des soirées privées

19 rue des Rosiers 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 06 43 94 84 23

COMMERCES AMBULANTS*

SARL Les Vergers du Lac de la Guyonnière

Vente de fruits et légumes de saison
Les mercredis des semaines impaires, de 15 h 30 à 18 h 00, parking rue des Rosiers (proche de l'école).

Vergers Du Lac Girardeau



Les Poêlées de Kévin

Traiteur, vente de plats préparés
Les mercredis des semaines impaires, de 16 h 00 à 18 h 30, parking rue des Rosiers (proche de l'école)

Les poêlées de Kévin



* Reprise en janvier 2023

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

CHEZ JEANNE

Gîte/appartement pour 4 personnes

Place Jeanne d'Arc - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

06 17 20 00 16

LA GRANDE BERGERIE

2 gîtes de 6 personnes
(classés 2* et labellisés 2 épis Gîte de France)
1 gîte de 5 personnes
(classé 3* et labellisé 2 épis Gîte de France)

Piscine chauffée commune
La Grande Bergerie - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

06 19 70 64 90 -
gitesdelagrandebergerie@orange.fr
www.lagrandebergerie.com

LA HALTE MARTINOISE ET L'ABRI

2 gîtes de 15 personnes

5 rue du Calvaire - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

06 60 08 96 80 -
lahaltemartinoise@gmail.com
 gitelahaltemartinoise

TERRE DE ZIC

Gîte de 10 personnes

1 le Couvineau - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

06 18 32 15 83
mattyas@hotmail.fr

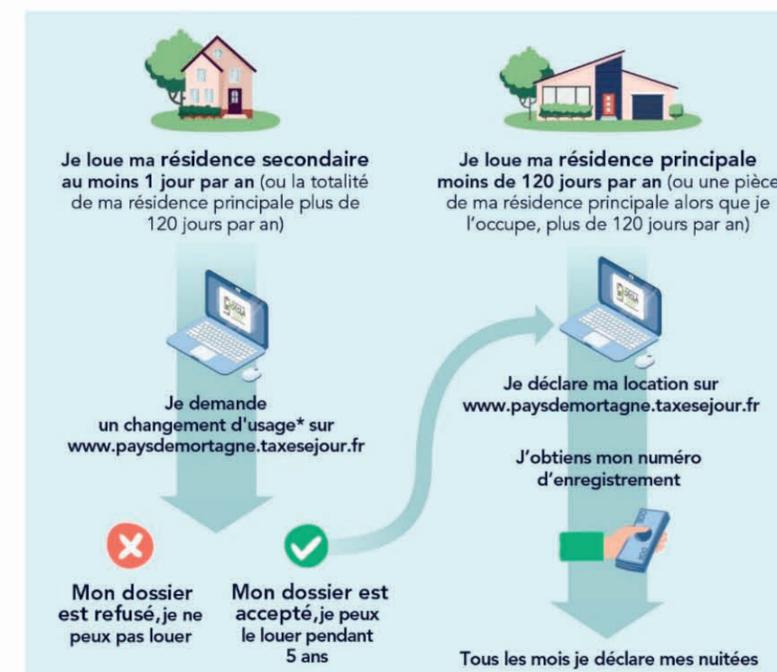
L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE MORTAGNE EST À VOTRE DISPOSITION.

02 51 65 11 32
tourisme.paysdemortagne.fr



Intercommunalité

● Déclaration de location en meublé de tourisme



Comment déclarer une location meublée touristique de courte durée ?

Procédure en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023

Plus d'informations :

02 51 65 11 32
paysdemortagne@taxesejour.fr

● Gestion des déchets

Nouveau fonctionnement pour la distribution des sacs jaunes

À compter de 2023, la distribution des sacs jaunes pour le tri sélectif des emballages évolue.

Pour se procurer un rouleau de sacs jaunes, il faudra **présenter sa carte d'accès aux déchetteries** en mairie ou au siège de la Communauté de communes du Pays de Mortagne. Les sacs jaunes seront attribués personnellement à chaque foyer. Deux permanences seront organisées sur le territoire de la Communauté de Communes en début d'année. Il sera toujours possible de récupérer d'autres rouleaux en cours d'année auprès de ce service. Sur la commune de Saint-Martin-des-Tilleuls des permanences seront mises en place tout au long de l'année. Les dates de ces permanences vous seront indiquées ultérieurement suite à l'instauration du système de la Communauté de Communes.

Plus d'informations : www.paysdemortagne.fr

● France SERVICES

Ouverture d'un espace France Services à Mortagne-sur-Sèvre

Afin de lutter contre la fracture numérique et renforcer l'accès aux services de proximité, un espace « France services » a ouvert ses portes le lundi 24 octobre 2022 au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de Mortagne-sur-Sèvre.

France services est un service public gratuit et ouvert à tous. Il permet d'accompagner les usagers dans leurs démarches de vie quotidienne (déclaration d'impôts, recherche d'emploi, demande de remboursement de soins, réalisation d'une carte grise, questions sur la retraite, simulation pour les allocations logement...). Ce guichet unique donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA... Au sein de l'espace France services de Mortagne-sur-Sèvre, deux conseillers pourront accompagner les usagers dans leurs démarches administratives et les orienter vers les partenaires locaux et nationaux selon leurs besoins. Un espace numérique en libre-service permettra d'effectuer les démarches en ligne.

Des permanences physiques seront également proposées :

- Les Finances Publiques les mardis et mercredis
- La Mission Locale les jeudis et vendredis.

France services Hôtel de Ville de Mortagne-sur-Sèvre

Lundi : 8 h 30 - 12 h 30 / 15 h 00 - 17 h 30
Du mardi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 45 - 17 h 30

Plus d'informations : www.mortagnesursevre.fr

02 51 65 00 45

● Urbanisme, Déclaration en ligne

Dématérialisation des démarches d'urbanisme

Depuis novembre 2022, la Communauté de Communes du Pays de Mortagne offre la possibilité aux particuliers et aux professionnels de saisir en ligne les demandes d'autorisation d'urbanisme: permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager, certificat d'urbanisme...

L'accès à ce nouveau dispositif s'effectue via le lien suivant : <https://cc-mortagne.geosphere.fr/portailccs>

Lors de votre première connexion, vous devez créer un compte usager puis suivre les instructions. Un guide d'utilisation est disponible sur le site du Pays de Mortagne <https://www.paysdemortagne.fr/vie-quotidienne/urbanisme/autorisations-urbanisme/>

Vous trouverez des informations nécessaires à l'élaboration de votre dossier sur les liens suivants :

→ Service Urbanisme du Pays de Mortagne : <https://www.paysdemortagne.fr/vie-quotidienne/urbanisme>

→ Le portail du cadastre : <https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>

→ Le portail du Service Public : <https://www.service-public.fr/>

La Mairie reste votre interlocuteur pour l'accueil physique et téléphonique. Elle pourra vous apporter les informations utiles. En cas de difficultés, vous pouvez joindre le service instructeur au **02 5163 58 53**

Les conseils gratuits d'un architecte pour votre projet ?

Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.

RENSEIGNEMENTS

☎ 0251374495

caue85@caue85.com
www.caue85.com



POUR RAPPEL

Toute construction ou travaux nécessitent selon l'importance ou la nature une autorisation, qu'il s'agisse de :

- Construction nouvelle (abri de jardin, garage)
- Piscine
- Clôture et mur
- Agrandissement
- Modification de l'aspect extérieur
- Changement de destination d'une construction
- Installation de panneaux photovoltaïques

Les formalités après autorisation

Démarrage des travaux

Les travaux doivent commencer dans les 3 ans suivant la délivrance de l'autorisation et ne doivent pas ensuite être interrompus pendant plus d'un an, faute de quoi le chantier sera considéré comme abandonné et l'autorisation sera caduque.

Affichage sur le terrain

Une fois l'autorisation d'urbanisme obtenue, vous devez l'afficher de manière visible sur votre terrain ou à un endroit visible depuis le domaine public, pendant toute la durée du chantier.

Déposer la déclaration d'ouverture de chantier (DOC)

Ce document qui vous sera remis avec votre autorisation, est à transmettre en mairie dès le démarrage des travaux.

Déposer la déclaration de fin de chantier (DAACT)

Ce document est à remettre en Mairie dès la fin des travaux même si la maison n'est pas encore habitable en raison de travaux intérieurs inachevés. Attention, vous devez dans certains cas, déposer une attestation de prise en compte de la réglementation environnementale RE2020 et thermique RT2012.



À la rencontre de nouveaux habitants



Quelles sont les raisons qui vous ont motivées pour vous installer ici ?

Tout à fait honnêtement, le prix très intéressant du terrain au mètre carré nous a séduits. Sans oublier que géographiquement c'est très bien placé par rapport à nos lieux de travail.

Quels sont vos premiers ressentis sur la commune ?

Nous avons posé nos valises ici et nous nous sentons bien dans cette commune. Même si nous ne connaissons pas encore beaucoup de monde, nous nous sentons bien accueillis.

Avez-vous des souhaits ou attentes ?

Nous serons présents aux animations ou aux événements culturels s'il y en a !

Depuis combien de temps êtes-vous installés à Saint-Martin-des-Tilleuls ?

Originaires de la région Centre Val de Loire, avec notre fille Emma, nous sommes arrivés en Vendée en mars 2020, en plein covid. Après avoir habités à La Verrie pendant 2 ans, nous avons fait construire dans le lotissement du Vrignon où nous sommes installés depuis mi-juillet.

Pouvez-vous vous présenter ?

Marine : Ayant une expérience professionnelle dans le domaine de la petite enfance, j'ai trouvé un travail dans une crèche et j'en suis ravie. Petite, j'ai passé de nombreuses vacances en Vendée et je rêvais de m'y installer plus tard. J'ai eu un gros coup de cœur pour le clocher de l'église de Saint-Martin-des-Tilleuls, que je ne me lasse pas de regarder.

Laurent : Nous sommes venus en Vendée pour raison professionnelle, puisque j'ai été recruté dans une entreprise Mortagnaise spécialisée dans le carton.

Je suis un astronome amateur et je passe beaucoup de temps la tête dans les étoiles à scruter le ciel. C'est magique !

À la question seriez-vous prêt à nous proposer une soirée astronomie ou faire partager cette science aux enfants, ma réponse est qu'évidemment ce serait avec plaisir, j'aime transmettre ! Le rendez-vous est pris !

Emma : Après mes deux années au collège à Mortagne-sur-Sèvre, je suis maintenant au lycée Jean Monnet des Herbiers. Cela se passe très bien.



Quelles sont les raisons qui vous ont motivées pour vous installer ici ?

Nous sommes venus en Vendée pour deux raisons. Mon mari ayant des soucis respiratoires, nous souhaitions quitter la région parisienne, et l'air vendéen était parfait. Le lieu n'a pas été choisi au hasard, puisque notre fille et sa famille se sont installées sur la commune il y a une dizaine d'années. Disons que nous avons joint l'utile à l'agréable !

Quels sont vos premiers ressentis sur la commune ?

Nous venons régulièrement voir nos enfants à Saint-Martin-des-Tilleuls, et nous trouvons ce village très convivial. Ici, nous avons de la chance d'avoir des voisins bienveillants, qui nous offrent même parfois quelques légumes.

Depuis combien de temps êtes-vous installés à Saint-Martin-des-Tilleuls ?

Nous sommes arrivés dans la commune fin 2020.

Pouvez-vous vous présenter ?

Raymonde : nous sommes originaires de Torcy en Seine-et-Marne où nous avons passé et construit notre vie professionnelle et familiale. Nous avons 3 grands enfants et sommes les heureux grands-parents de 8 petits-enfants. J'ai fait ma carrière en tant qu'assistante de direction à la mairie de Torcy.

Ici, on renoue avec la nature et je me sens chanceuse d'avoir une vue sur les champs et d'apercevoir les vaches de ma fenêtre.

Jacques : J'ai eu une vie professionnelle riche et variée, et j'ai terminé ma carrière chez EDF. Pendant 40 ans, je me suis beaucoup investi dans le tissu associatif de ma ville et cela m'a beaucoup apporté.

Une anecdote : mes enfants m'ont fait une surprise extraordinaire le jour de mes noces d'Or (50 ans de mariage). Avec la plus grande discrétion de Monsieur le Maire qui était dans la confiance, nous avons été remariés à la mairie de Saint-Martin-des-Tilleuls.

Un grand moment et beaucoup d'émotions.

Avez-vous des souhaits ou attentes ?

Nous avons déjà profité du transport solidaire, et nous trouvons ce service très précieux pour nous véhiculer en cas de besoin.

Le point noir, ce sont les délais pour obtenir des rendez-vous médicaux chez des généralistes ou des spécialistes. On ne peut pas tout avoir...

Naissances

Giulia GUYONNEAU
Née le 26 mars 2021
Le Couvineau

Paola BORDRON
Née le 4 décembre 2021
8 rue des Camélias

Taïs GUITTON
Née le 15 janvier 2022
14 rue des Rossignols

Soën JAMIN
Né le 27 janvier 2022
2 rue des Pinsons

Luna BARDY
Née le 1^{er} février 2022
10 rue Gilbert Prouteau

Bertille LUCAS
Née le 9 février 2022
7, la Fumelière

Mattéo GUIMBRETIERE
Né le 22 mars 2022
17 rue du Calvaire

Noam RETAILLEAU
Né le 27 mars 2022
4 rue des Pinsons

Émile SORIN
Né le 7 avril 2022
13 rue des Rossignols

Léon RETAILLEAU
Né le 23 avril 2022
34bis rue du Calvaire

Ilyes BACHA
Né le 6 mai 2022
2 rue Gilbert Prouteau

Ilan AUVINET
Né le 11 mai 2022
12 rue des Rossignols

Mathys PINEAU
Né le 27 août 2022
12bis rue des Glycines

Arsène EARD
Né le 29 août 2022
12 la Grande Chasseloire

Jeanne CADUC
Née le 20 septembre 2022
7 rue des Pinsons

Anna HERBRETEAU
Née le 24 septembre 2022
2 impasse des Alouettes

Hadrien LEYERLOUP
Né le 29 octobre 2022
3 rue Michel Ragon

Méloë LANDREAU
Née le 13 novembre 2022
1 rue des Pinsons

Mariages

Estelle LANDREAU et Bastien GIRARD
Le 16 avril 2022
1 chemin des Combrailles 49 230 SÈVREMOINE

Solenne GILBERT et Julien LANDREAU
Le 21 mai 2022
1 rue des Pinsons

Dany HOAREAU et Alain BELLANGER
Le 28 mai 2022
12 rue des Rosiers

Véronique RICHAUDEAU et Roger Kerdudou
Le 18 juin 2022
4 Ponneau

Décès

Anne-Marie BAUDRY née MANCEAU, 87 ans
18 février 2022
EHPAD ST JOSEPH - CHANVERRIE

Odile CHIRON née MENAND, 83 ans
16 avril 2022
14 Place Jeanne d'Arc

Marie-Andrée BOSSARD née LEROUX, 84 ans
20 avril 2022
1 impasse de l'Audouinière

Anne SIAUDEAU née BERNARD, 89 ans
18 mai 2022
EHPAD ST JOSEPH - CHANVERRIE

Françoise GRELET née BOUNIOL, 77 ans
22 juin 2022
1 rue du Bocage

Bertrand LUCAS, 56 ans
23 juin 2022
10 rue du Verseau - 77385 COMBS-LA-VILLE

Bernard GUITTON, 71 ans
26 juin 2022
23 rue des Rosiers

Francis GUITTON, 90 ans
11 août 2022
EHPAD STE SOPHIE - LA GAUBRETIERE

Gérard PIGNON, 88 ans
24 octobre 2022
EHPAD STE SOPHIE - LA GAUBRETIERE

Joseph LUCAS, 84 ans
10 novembre 2022
4, La Grande Chasseloire

Mélany WATTIER et Jérémy GUYONNEAU
Le 14 juillet 2022
Le Couvineau

Justine MERCIER et Antoine MICHEAU
Le 3 septembre 2022
2 rue Jean Yole

Ophélie TOUGNE et Julien GOURMAUD
Le 3 septembre 2022
13 rue des Mésanges

Cécile HEARD et Thierry CHAUVET
Le 24 septembre 2022
6 rue des Peupliers

Fêtes et Manifestations

- JANVIER**
- **Vendredi 13 janvier**
VŒUX DU MAIRE
Salle de la Botterie
 - **Mercredi 18 janvier**
REPAS DES VŒUX DU CLUB « le Bon Temps »
 - **Dimanche 29 janvier**
TOURNOI DE TAC-TIK (SMSA VOLLEY)
Salle de la Botterie

- FÉVRIER**
- **Mercredi 1^{er} février**
CONCOURS DE BELOTE
Salle de la Botterie (UNC)
 - **Dimanche 5 février**
LOTO - Salle de la Botterie (APEL-OGEC)
 - **Samedi 11 février :**
JOURNÉE NETTOYAGE DU MATÉRIEL
DU COMITÉ DES FÊTES
 - **Mercredi 22 février :**
CONCOURS DE BELOTE
Salle de la Botterie (Club "Le Bon Temps")
 - **Dimanche 26 février**
REPAS DES AÎNÉS - Salle des Jardins

- MARS**
- **Vendredi 17 et samedi 18 mars**
SOIRÉES DISCO
Salle de la Botterie (Le Foyer des Jeunes)
 - **Samedi 18 mars**
CARNAVAL DES ENFANTS
(APEL-OGEC)
 - **Dimanche 26 mars**
9^è RANDONNÉE DE LA CRÛME
(Libre Évasion et Société de Chasse)

- AVRIL**
- **Samedi 1^{er} avril**
MARCHÉ DE PRINTEMPS DE L'ÉCOLE
ST LOUIS - Sur commande (APEL-OGEC)
 - **Samedi 1^{er} avril**
OUVERTURE DE LA PÊCHE À LA TRUITE
à l'étang (Le Comité des Fêtes)
 - **Samedi 8 avril**
CHASSE À L'ŒUF POUR LES ENFANTS
(Le Comité des Fêtes)



- MAI**
- **Samedi 13 mai**
BOUM DES ENFANTS ET VENTE
DE PIZZAS (APEL-OGEC)
Salle des Jardins
 - **Lundi 29 mai**
TOURNOI DE TRIPLETTES (SMSA VOLLEY)

- JUIN**
- **Samedi 10 juin**
FORUM DES ASSOCIATIONS
Salle de la Botterie
 - **Dimanche 18 juin**
KERMESSE DE L'ÉCOLE (APEL-OGEC)

- JUILLET**
- **Samedi 1^{er} juillet**
FÊTE ANNUELLE
DE SAINT MARTINTAMARRE - 7^e édition

- DÉCEMBRE**
- **Vendredi 8 décembre**
CONCERT DE NOËL
AU JARDIN DE LA CURE
(Sous réserve de confirmation)
 - **WE du 9 au 10 décembre**
TÉLÉTHON 2023
(Le Comité des Fêtes)
 - **Samedi 16 décembre**
TOURNÉE DU PÈRE NOËL POUR HONORER
LES NAISSANCES DE L'ANNÉE 2023

• Nouveaux arrivants

Vous venez d'aménager à Saint-Martin-des-Tilleuls, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie. Nous sommes à votre disposition pour vous informer sur les démarches à effectuer et vous présenter les services de la commune.

• Correspondant Ouest France

En l'absence de correspondant, vous pouvez joindre la rédaction des Herbiers au ☎ **02 51 57 88 70** ou par courriel à redaction.lesherbiers@ouest-france.fr. **Nous sommes à la recherche d'un nouveau correspondant Ouest France.**

• Défibrillateurs

Lieux d'implantation : Complexe de la Botterie et Centre Périscolaire

• Déchetterie des Quatre-Routes

Horaires d'ouverture : lundi et samedi : 9 h 00 à 12 h 00 / 14 h 00 à 18 h 00 - mardi, mercredi et vendredi : 14 h 00 à 18 h 00
☎ **02 51 65 62 72**

• Tarifs des salles pour 2023

Salle des Jardins 100 personnes	Tarifs du 16 avril au 14 octobre (ÉTÉ)		Tarifs du 15 octobre au 15 avril (HIVER)	
	Saint-Martinois	Hors commune	Saint-Martinois	Hors commune
Vin d'honneur mariage	90 €	136 €	145 €	192 €
Verre de partage sépulture	57 €	82 €	58 €	83 €
1 journée repas	123 €	177 €	181 €	236 €
Formule deux jours	191 €	274 €	303 €	388 €
Formule trois jours	252 €	360 €	391 €	503 €
Préparation la veille	45 €	59 €	75 €	89 €
Réveillons (Noël et Nouvel An)			319 €	412 €

Salle de la Botterie* 310 personnes	Tarifs du 16 avril au 14 octobre (ÉTÉ)		Tarifs du 15 octobre au 15 avril (HIVER)	
	Saint-Martinois	Hors commune	Saint-Martinois	Hors commune
Vin d'honneur mariage	95 €	131 €	171 €	207 €
Verre de partage sépulture	55 €	80 €	56 €	81 €
1 journée repas	123 €	216 €	202 €	295 €
Formule deux jours	191 €	336 €	340 €	491 €
Formule trois jours	252 €	441 €	439 €	635 €
Préparation la veille à 19 h 00	53 €	78 €	97 €	122 €
Préparation la veille à 22 h 00	45 €	59 €	87 €	102 €
Réveillons (Noël et Nouvel An)			430 €	649 €

Tarif salle du foot : Du 15 juin au 20 août : 44 € - Réveillon : 83 €

* Pour le matériel, contacter le Comité des Fêtes au ☎ **02 51 57 61 33**

La réservation est accessible en ligne via <https://www.st-martin-des-tilleuls.fr/salles-communales/> site sur lequel vous pouvez voir les informations sur chaque salle et leurs disponibilités.

• Lutte contre les frelons asiatiques

Tous les particuliers du territoire ayant chez eux un nid à détruire, doivent contacter la Communauté de Communes du Pays de Mortagne au ☎ **02 51 63 06 06** qui commandera l'envoi d'une entreprise habilitée à la destruction des nids de frelons asiatiques. La dépense sera entièrement prise en charge par la Communauté de Communes.

• Lutte contre les nuisibles (rongeurs aquatiques, chenilles défoliatrices, taupes, rongeurs commensaux...)

POLLENIZ 85 - Allée des Druides CS 50 141- 85 004 La Roche-sur-Yon Cedex - ☎ **02 51 47 70 61** - polleniz85@polleniz.fr

• Numéros Utiles

- **POMPIERS : 18 ou 112**
- **SAMU : 15**
- **POLICE SECOURS ET GENDARMERIE : 17**
- **GENDARMERIE DE MORTAGNE : 02 51 65 00 21**
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORTAGNE : 02 51 63 06 06**
- **CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET : 02 41 49 60 00**
- **POLYCLINIQUE DU PARC DE CHOLET : 02 41 63 42 00**
- **CENTRE ANTI-POISON (Angers) : 02 41 48 21 21**
- **MÉDECIN DU CENTRE DE RÉGULATION : 02 51 44 55 66**
(le soir, les dimanches et les jours fériés)



CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

Avenue des Madeleines - 85290 Mortagne-sur-Sèvre

PERMANENCES DES SERVICES

• Les Services ADMR

- **Aide à la personne** - ☎ **02 51 65 05 24** - du lundi au vendredi de 9 h 00 à 13 h 00 sauf le mercredi fermeture à 12 h 30
adm.aideauxpersonnes@orange.fr
- **Soins à domicile** - ☎ **02 51 65 20 39** - Accueil du public : lundi et jeudi de 14 h 00 à 17 h 00 ou sur rendez-vous.
Infirmière coordinatrice : sssiad.mortagne@wanadoo.fr - **www.admr85.org**



• Pôle Solidarité et Famille ☎ **02 51 67 60 70**

- **Secrétariat accueil** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
- **Service insertion et accompagnement social (SIAS)** - Les assistantes sociales : du lundi au vendredi sur rendez-vous.
- **Service de Protection Maternelle et Infantile (PMI)** - le mardi matin sur rendez-vous avec les puéricultrices.
- **Consultation PMI** (enfants de 0 à 6 ans) - 1^{er} jeudi toute la journée sur rendez-vous 4^e jeudi toute la journée sur rendez-vous.

• CAF (Caisse d'Allocations Familiales) ☎ **0810 25 85 10** - **www.caf.fr**

Des travailleurs sociaux vous accompagnent - sur rendez-vous :

- Pour faciliter la vie de votre famille au quotidien au ☎ **02 51 65 17 74**
- Pour les changements dans votre situation familiale (naissance, séparation, décès) au ☎ **02 51 44 72 68**
- Pour ce qui concerne l'habitat au ☎ **02 51 44 73 65**



• Assurance Maladie ☎ **36 46**

- **Permanence administrative** - CPAM : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 à l'agence des Herbiers, 5 rue Château Gaillard.
- **Assistante sociale** - CPAM et CARSAT : sur rendez-vous au ☎ **02 51 43 52 50** au bureau 217 du Centre de la Petite Enfance - avenue des Madeleines - 85290 Mortagne-sur-Sèvre.
- **Correspondant retraite / CARSAT** au ☎ **39 60** - Permanence Agence de Cholet au 26 ter, rue du Puits Gourdon.
www.ameli.fr - www.carsat-pl.fr - www.lassuranceretraite.fr



• FNATH (Accidentés de la Vie) ☎ **02 51 37 06 15**

Bureau 217 - Le dernier mercredi du mois (sauf juillet et août) de 14 h 00 à 17 h 00 sur rendez-vous.
fnath85@orange.fr - **fnath.org**



• NOVALISS ☎ **02 51 67 05 56** - 27 rue du Pont de la Ville - 85 500 LES HERBIERS

Permanence le mardi de 14 h 00 à 16 h 30, bureau 217 du Centre de la Petite Enfance - contact85@novaliss.fr
novalisemploi - **www.novaliss.fr** - **02 51 65 27 19**



• Paroisse Saint Barthélémy de Mortagne - Communauté de Saint-Martin-sur-Sèvre

Permanences Maison Paroissiale - 4 bis rue des Rosiers, le samedi de 10 h 30 à 11 h 30 - ☎ **06 48 13 98 89** - **www.saintmartinsursevre.com**

• Emmaüs

Ouvert tous les derniers samedis du mois de 9 h 00 à 11 h 00. Local situé à côté du cimetière, rue des Camélias.

● Fermeture Mairie

Lors des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée du lundi 26 au samedi 31 décembre 2022 inclus.
Joyeuses Fêtes!

● État Civil

Vous souhaitez faire ou refaire votre carte d'identité ou passeport ?

Vous devez prendre rendez-vous en ligne sur le site de la Commune de Mortagne-sur-Sèvre: www.mortagnesursevre.fr dans la rubrique « mes démarches » (ou une autre mairie habilitée). Toutes les pièces nécessaires à apporter lors du rendez-vous sont précisées sur le site.

Attention: Face à l'affluence des demandes et à l'allongement des délais, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) met en place un nouveau service facilitant la prise de rendez-vous. Rendez-vous sur le site Service Public:

<https://servicepublic.fr/particuliers/actualites/A16167>

Seuls les timbres fiscaux pour les passeports ou en cas de perte ou vol de CNI sont payants.



● Recensement Citoyen (pour les jeunes à partir de 16 ans)

BIENTÔT 16 ANS !



Tous les jeunes français de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie. Une nouvelle possibilité s'offre pour cette démarche: inscription sur majdc.fr

Le jeune doit se présenter avec sa pièce d'identité en cours de validité et le livret de famille. Il lui sera délivré l'attestation de recensement utile lors d'inscription aux examens scolaires, permis de conduire...

● Inscription sur les Listes Électorales

Pour vous inscrire sur les listes électorales, présentez-vous à la mairie munie des éléments suivants :

- un justificatif de domicile récent
- une pièce d'identité valide ou périmée depuis moins d'un an
- le formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales disponible en mairie. Vous pouvez aussi utiliser le **service en ligne** (QR code ci-contre).

Tous les jeunes français de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie. Une nouvelle possibilité s'offre pour cette démarche : inscription sur majdc.fr

Le jeune doit se présenter avec sa pièce d'identité en cours de validité et le livret de famille. Il lui sera délivré l'attestation de recensement utile lors d'inscription aux examens scolaires, permis de conduire...



● Le règlement général sur la protection des données (RGPD)

Il constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Les principaux objectifs sont d'accroître la protection des personnes.

À ce titre, nous vous rappelons que la commune ne peut fournir de listes nominatives. Par ailleurs, pour chaque photo rendue publique, la commune demandera une autorisation écrite auprès des personnes identifiées.

Une page d'Histoire

Une activité disparue À LA DÉCOUVERTE DU CHATELIER

Ce hameau, situé route de Tiffauges, était caractérisé par une maison noble fortifiée.

Le premier propriétaire connu est Gilles LE MASTIN vers 1440, auquel Jean son fils lui succédera. En épousant Louise LE MASTIN en 1467, Jean BAUDRY, seigneur de La Raynerie devient propriétaire du Chatelier.

S'ensuivra toute une succession de BAUDRY: Amaury BAUDRY, Charles BAUDRY, Jean BAUDRY, René BAUDRY, Pierre BAUDRY d'ASSON, Gilbert BAUDRY d'ASSON, René BAUDRY. En 1718, Catherine fille et héritière de René BAUDRY épouse Isaac de BESSAY.

Le Chatelier devient propriété des de BESSAY jusqu'en 1841 avec en succession René Esprit de BESSAY, Paul Isaac de BESSAY, Paul Isaac Benjamin de BESSAY et Paul II de BESSAY qui, en 1841, vend Le Chatelier à l'abbé GOUIN, curé de Saint-Martin et à ses neveux et nièce Félix et Marie Louise OLIVEAU. La noblesse ne sera plus présente au Chatelier.

Plusieurs de BESSAY ont marqué l'histoire. Il y eut René Esprit qui sous les ordres de l'amiral DU CHAFFAUT participa à la bataille d'Ouessant. Il y décéda en 1778 au commandement successif de « l'intrepide » et de « la couronne » qui furent coulés. Il y eut aussi sa sœur Louise de BESSAY qui a longtemps habité le Chatelier. Durant la révolution elle fut arrêtée en janvier 1794 puis fusillée au champ des martyrs d'Avrillé.

De par sa vie passée et sa foi affichée avec courage, elle fait partie des 100 martyrs d'Avrillé béatifiés le 19 février 1984 par Jean Paul II.

L'ensemble des bâtiments constituait une cour carrée et fermée. Il ne reste qu'une partie des bâtiments originaux. Du logis principal, il ne reste que la remarquable porte d'entrée en granit de style renaissance, de plein cintre avec en clef de voûte une sculpture (tête et demi-soleil), des pieds droits en relief doublés de pilastres de style ionique, le tout surmonté d'un fronton avec œil-de-bœuf.

Sous le logis principal subsiste une imposante cave voûtée semi-enterrée avec un conduit vertical débouchant dans le logis. Les bâtiments habités actuellement (datant probablement du 15^e siècle) étaient prolongés au sud et reliés avec la tour de guet encore existante. Ils ont été rénovés récemment et gardent en façade certaines pierres avec des dates gravées. Les dépendances sont restées dans un état remarquable.

Elles sont traversées en leur milieu par un porche qui était l'entrée principale. En haut de ce porche on trouve les blasons des LE MASTIN, des La HAYE MOMBAULT, des GUINEUF, des TERVES et des BAUDRY.

Un logement adjacent à ce porche était attribué à la garde de cette entrée. Il est à noter qu'une échauguette, à l'angle nord de ces dépendances permettait une surveillance lointaine en raison d'un horizon très dégagé.

Une chapelle faisait partie de l'ensemble construit. Elle a été complètement démolie vers 1893. Deux statues en bois du 16^e/17^e siècle y ont été récupérées; elles représentent une vierge à l'enfant et St Pierre. La table d'autel en granit a été réutilisée comme table d'autel de la chapelle des martyrs.

L'écho des tilleuls 2022



Bonne
Année
2023
à tous!

Inauguration de la rue des Rosiers



Vernissage "Les St Martinois ont du talent"



Saint Mar'Tintamarre



Mairie de Saint-Martin-des-Tilleuls

1 rue des Glycines
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

☎ 02 51 65 61 27

mairie@st-martin-des-tilleuls.fr

www.st-martin-des-tilleuls.fr

f stmartindestilleuls